## REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Bailly-Romainvilliers

## dossier n° DP 077 018 22 00025

date de dépôt : 23 mars 2022

demande de pièces complémentaires :

07 avril 2022

date de dépôt pièces complémentaires :

03 mai 2022

demandeur : CENTRALE FRANCAISE DES ENERGIES RENOUVABLES repésentée par

**Mme SAADA Sabrina** 

pour : Pose d'une isolation thermique par

l'extérieur

adresse terrain : 21 rue de la Fontaine, à Bailly-

Romainvilliers (77700)

## CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE AU NOM DE L'ÉTAT

## Délivré par le Maire

Le Maire de Bailly-Romainvilliers certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de la CENTRALE FRANCAISE DES ENERGIES RENOUVABLES repésentée par Mme SAADA Sabrina enregistrée sous le numéro DP 077 018 22 00025 pour le projet référencé ci-dessus déposée le 23 mars 2022.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Fait, le 14 juin 2022.

Arne GBIORCZYK.